

Conférence de presse
Jeudi 14 mai 2020 16.00
Testing FAQ

Qui sera testé ?

Tous les Résidents de la Principauté et tous les salariés de la Principauté qui le souhaitent pourront bénéficier gratuitement d'un test. Ce test est bien sûr volontaire.

Au total près de 90 000 personnes seront testées en Principauté.

Suis-je obligé d'être testé ?

Non, le test se réalise sur la base du volontariat. Le Gouvernement Princier le proposera dans un premier temps à tous les Résidents puis aux salariés de la Principauté.

Comment se déroule le test ? Est-ce qu'on va me contacter ?

Un courrier sera prochainement envoyé par le Gouvernement princier au domicile des résidents.

Il donnera des précisions sur les modalités et le lieu pour se faire tester

Afin de faciliter le dépistage des familles vivant sous le même toit, les membres d'une même famille qui le souhaitent pourront se rendre au même moment avec le/la conjoint-e- et les enfants.

Pour se faire tester le patient devra remplir un document confirmant son accord pour être testé.

Quel type de teste est réalisé ?

Le test réalisé est un test sérologique appelé Test Rapide d'Orientation Diagnostique (**TROD**)

Il s'agit d'un rapide prélèvement d'une goutte de sang au bout du doigt. Ce test n'est pas douloureux. Il n'y a aucune précaution particulière à prendre pour le patient. On n'a pas besoin d'être à jeun.

Les résultats sont connus au bout d'une dizaine de minutes.

Que se passe-t-il si le test sérologique est positif ?

Si le test est positif, le patient se verra proposer une prise de sang afin de confirmer le premier résultat. Cette prise de sang sera à réaliser dans un laboratoire sur prescription d'un médecin du centre de test qui sera sur place Cette analyse de sang sera également prise en charge par l'Etat.

Les résultats seront communiqué après 1 jour ou 2. Si cette deuxième analyse confirme la positivité du patient, il pourrait alors être invité à effectuer un test PCR si nécessaire.

Si le test avec la goutte de sang est négatif, cela signifie que le patient n'a jamais été en contact avec le virus. Il n'y a donc aucune démarche supplémentaire à faire, excepté respecter les consignes sanitaires générales (distanciation physique, port du masque, hygiène des mains, ...).

En quoi consiste le test PCR ?

Le test PCR est un test qui prend quelques secondes et peut être plus ou moins douloureux selon la sensibilité de chacun. Pour confirmer ou infirmer la présence du virus, on prélève des cellules nasales profondes à l'aide d'un écouvillon, une sorte de long coton-tige que l'on insère dans les cavités nasales, jusqu'à 15 cm environ. Trois à six heures sont nécessaires pour analyser un échantillon, sans tenir compte des délais d'acheminement.

Quelle différence entre un test PCR et un test sérologique ?

Le test PCR repose sur la détection du génome du virus, à partir d'un prélèvement naso-pharyngé. Il permet de confirmer si la personne, au moment où elle effectue le test, est infectée par le virus. Le test sérologique recherche, lui, des anticorps de classes IgM et IgG spécifiques au SARS-CoV-2, grâce à un prélèvement sanguin. Il permet de définir le statut immunitaire d'une personne, en clair de savoir si elle est immunisée contre le virus, même si elle n'a pas présenté de symptômes du COVID-19.

Où se déroulent les tests sérologiques ?

Le lieu où vous devrez vous rendre sera précisé par le Gouvernement princier. Sur l'ensemble de la Principauté, deux sites accueilleront les patients : Le Grimaldi Forum et l'Espace Léo Ferré.

Il est inutile de vous y rendre si ce n'est pas le jour de votre invitation. Pour des raisons d'organisation et afin de limiter le temps d'attente des patients, des créneaux seront indiqués à chacune et à chacun.

Qui prend en charge les coûts de ces tests sérologiques ?

L'intégralité des coûts des tests est pris en charge par l'Etat. Les patients qui souhaiteraient multiplier les tests pourront prendre contact avec un laboratoire ou un médecin de ville. Ces tests supplémentaires qui ne seraient pas organisés ou prescrits par l'Etat, seront alors à leur charge.

Qui assure les tests ?

Les prélèvements sérologiques sont assurés par une équipe d'infirmiers libéraux et scolaires, de bénévoles de la Croix-Rouge monégasque, de Fight Aids Monaco ainsi que du personnel de la Force Publique formé au dépistage. Tous les examens se font sous la supervision de médecins de la Direction de l'Action Sanitaire.

Comment suis-je informé du résultat du test sérologique ?

Le résultat est connu au bout d'une dizaine de minutes. Vous serez donc directement informé.

Pourquoi tester toute la population ?

Nous ne pouvons pas stopper cette pandémie si nous ne savons qui est infectée.

L'objectif est à la fois de rassurer la population de la Principauté et d'évaluer la séroprévalence. C'est-à-dire le pourcentage de la population ayant croisée ou en contact avec le virus, afin de déterminer la circulation du virus, le degré d'immunité naturelle d'une population sur ce virus.

Comment sont traitées nos informations personnelles ?

Le Gouvernement Princier donnera les résultats de cette banque de données, en préservant l'anonymat des personnes testées.

La confidentialité de ces informations médicales est totale et contrôlée par la CCIN